VILLE DE Graulhet
République Française
Liberté Egalité Fraternité

DÉLIBÉRATION du conseil municipal du jeudi 09 Octobre 2025

Délibération n°2
DEL 2025/061

OBJET : Election d'un adjoint au maire à la suite d'une vacance de poste	
Date de convocation : **02 octobre 2025**	Nombre de conseillers en exercice : **33**

Le 09 octobre 2025 à 18 heures 30, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel-de-ville sous la présidence de M. Blaise AZNAR, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Présents : 28
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - M. SCUGLIA Domenico - Mme CHAFFARD Anaïs - M. HABERMEYER Olivier Bernard - Mme LAFAGE Chantal - Mme PHALIPPOU Martine - M. MAJDOUBI Saïd - Mme BANGI Chantal - M. CALMETTES Patrick - M. TERRASSIE Vincent - Mme MALAURE Françoise - M. POSER Nicolas - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - Mme BUNEL Sylvie - M. BACOU Julien - M. ANDRIEU René.

Absents avec pouvoir : 5
Mme BOUTIN Mireille (pouvoir DA COSTA Céu)
M. GRAU Jean-Michel (pouvoir MEHDI Saïd)
Mme BORDES Mélanie (pouvoir POSER Nicolas)
M. DURAND Eric (pouvoir BELOU Florence)
Mme PINEL Vanessa (pouvoir BACOU Julien)

Absents sans pouvoir : **Néant.**

Secrétaire de séance : **Mme LAVIT Michelle.**

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire à la suite du décès de M. Marc MIRALES,

Considérant qu'à ce jour un siège d'adjoint est devenu vacant,

Considérant l'ordre chronologique des candidats de la liste « Pour Graulhet » présentée lors des élections municipales du 28 juin 2020,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R.2121-2 et R2121-4,

Vu les articles L.2122-7, L.2122-18, L.2122-20, L.2122-22 et 2122-14 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Procès-Verbal du Conseil Municipal en date du 03 Juillet 2020 relative à l'installation du conseil municipal,

Vu le tableau du Conseil Municipal,

Considérant que le nouvel adjoint à désigner doit être choisi parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L.2122-7, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue,

Considérant qu'il s'agit ce jour d'élire un poste d'adjoint au Maire en remplacement du poste vacant,

Considérant qu'application de l'article L.2121-1 du CGCT, qui régit l'ordre du tableau du conseil municipal, édictant que l'adjoint prendra rang selon l'ordre de son élection application de l'article L.2121-1 du CGCT, qui régit l'ordre du tableau du conseil municipal,
Considérant que le conseil municipal peut déroger à ce principe et décider que ce nouvel adjoint occupera le même rang, dans l'ordre du tableau, que son prédécesseur.

Considérant qu'il n'y a pas lieu de remplacer l'ensemble des adjoints,

M. le Maire fait appel de candidature pour l'élections d'adjoints qui suivront l'ordre du tableau :

- Est candidat : M. **HABERMEYER Olivier Bernard**

Il est procédé au déroulement du vote à scrutin secret :

Nombre de votants 33
Nuls 3
Blancs 10

A obtenu :
-M. HABERMEYER Olivier Bernard : 20 voix

M. HABERMEYER Olivier Bernard ayant obtenu la majorité,

Le conseil municipal,

DÉCIDE

- DE DECLARER en conséquence à l'élection de M. **HABERMEYER Olivier Bernard** en tant qu'adjoint au MAIRE.

- DIT que l'adjoint suivra l'ordre du tableau considération faite de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder.

- DE PROCEDER en conséquence en tant que de besoin à la modification du tableau de conseil municipal, ci-annexé.

- DIT que les indemnités suivront les règles préalablement établies dans la délibération n° 2023/067 en date 26 septembre 2023 du Conseil municipal.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

Le secrétaire de séance : **Michelle LAVIT**





Déposée en Préfecture le : 20 OCT. 2025

Publiée le : 20 OCT. 2025

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV BP 7007 - 31068 Toulouse Cédex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »

DEPARTEMENT DU TARN

ARRONDISSEMENT DE CASTRES

COMMUNE DE GRAULHET

Communes de 1 000 habitants et plus

Effectif légal du conseil municipal : 33

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :
1 – par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2 – entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3 – et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM et PRENOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
MAIRE	M.	AZNAR Blaise	13/04/1965	28 juin 2020	1578
1er adjoint	Mme.	LAVIT Michelle	27/04/1956	28 juin 2020	1578
2e adjoint	M.	MEHDI Saïd	27/08/1992	28 juin 2020	1578
3e adjoint	Mme	LEPINAY Marie-Christine	27/03/1947	28 juin 2020	1578
4e adjoint	M.	HABERMEYER Olivier Bernard	18/02/1951	19 juin 2023	1578
5e adjoint	Mme	SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule	15/10/1966	28 juin 2020	1578
6e adjoint	M.	HERRET Nicolas	05/07/1975	28 juin 2020	1578
7e adjoint	Mme	OISEAU Christelle	01/06/1976	28 juin 2020	1578
8e adjoint	M.	ORTEGA Fernand	20/06/1963	28 juin 2020	1578
Conseiller	M.	SERIN Christian	04/09/1956	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	BOUTIN Mireille	26/01/1964	28 juin 2020	1578
Conseiller délégué	M.	GRAU Jean-Michel	09/07/1963	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	BELOU Florence	02/11/1964	28 juin 2020	1578
Conseiller	M.	BATAOUI Kamel	25/12/1966	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	DA COSTA Céu	14/09/1970	28 juin 2020	1578
Conseiller	M.	BLESS Mathieu	23/03/1973	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	BORDES Mélanie	21/02/1986	28 juin 2020	1578
Conseiller	M.	CALMETTES Patrick	16/09/1960	28 juin 2020	1089

Conseiller	M.	ANDRIEU René	15/02/1963	28 juin 2020	1089
Conseiller	M.	TERRASSIE Vincent	02/02/1997	03 juillet 2020	1089
Conseillère	Mme	DOS SANTOS FERRAO Emilia	03/12/1960	28 juin 2020	918
Conseillère	Mme	BUNEL Sylvie	20/04/1972	28 juin 2020	918
Conseiller	M.	BACOU Julien	29/10/1986	28 juin 2020	918
Conseiller délégué	M.	SCUGLIA Doménico	18/02/1973	24 septembre 2020	1578
Conseillère	Mme	PINEL Vanessa	06/01/1988	12 novembre 2020	918
Conseillère	Mme	MALAURE Françoise	27/08/1955	07 octobre 2021	1089
Conseiller	M.	POSER Nicolas	03/08/1979	23 février 2023	1089
Conseillère	Mme	CHAFFARD Anaïs	26/03/1988	19 juin 2023	1578
Conseillère	Mme	LAFAGE Chantal	14/10/1969	19 juin 2023	1578
Conseiller	M.	DURAND Eric	07/06/1968	20 mars 2024	1578
Conseillère	Mme	PHALIPPOU Martine	02/01/1964	23 mai 2024	1578
Conseiller	M.	MAJDOUBI Saïd	27/02/1988	30 octobre 2024	1578
Conseillère	Mme	BANGI Chantal	02/09/1957	09 octobre 2025	1578

Certifié par le Maire, Blaise AZNAR

A GRAULHET, le 09 octobre 2025

